

dossier de presse



# ■ Hôtellerie ■ plein air

Le camping a changé!

FHPALR • BP 21 • 30220 Aigues-Mortes • Tél. 04 66 35 99 99 • Fax 04 66 35 99 90  
E-mail : [contact@campinglanguedocroussillon.com](mailto:contact@campinglanguedocroussillon.com) • Site internet : [www.campinglanguedocroussillon.com](http://www.campinglanguedocroussillon.com)

Contact presse : Patricia **POUDOU**, Directrice.

# L'Hôtellerie de Plein Air

## Quelles réalités aujourd'hui

### Sommaire

<b>1 - LE CAMPING A CHANGE !</b> .....	<b>2</b>
<b>2 – L'OFFRE EN FRANCE*</b> .....	<b>3</b>
A – L'EVOLUTION DE L'OFFRE DE 2000 A 2010*	3
B – LA SUPERFICIE .....	3
C – LA REPARTITION ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE GESTION*	4
D – LE LOCATIF*	4
E – LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS (VOIR LA PAGE 7 CONSACREE A L'HPA EN LANGUEDOC-ROUSSILLON)	4
<b>3 – PRESERVER L'ENVIRONNEMENT*</b> .....	<b>5</b>
A – DES CAMPINGS MIEUX INTEGRES DANS LEUR PAYSAGE .....	5
B – DES MATERIELS MIEUX RECYCLES .....	6
C – DES INITIATIVES EN PARTENARIAT AVEC LES ELUS LOCAUX .....	6
<b>4 – L'HOTELLERIE DE PLEIN-AIR EN LANGUEDOC-ROUSSILLON</b> .....	<b>7</b>
A – CAPACITE D'ACCUEIL 2010*	7
B – SUPERFICIE .....	7
C – FREQUENTATION HPA 2009 EN LANGUEDOC-ROUSSILLON*	7
D – EXEMPLES DE TARIFS PRATIQUES EN REGION .....	8
E – LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS*	9
<b>5 - REPRESENTATION DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR</b> .....	<b>10</b>
A – LA FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR .....	10
B – LA FEDERATION DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR LANGUEDOC-ROUSSILLON .....	11
C – HISTORIQUE DE LA FHPALR .....	12

## 1 - Le camping a changé !

Il y a trente ans, il suffisait d'ouvrir un terrain situé sur un lieu touristique équipé sommairement d'un bureau d'accueil et de quelques sanitaires, pour accueillir rapidement de nombreux campeurs.

A cette époque les vacanciers étaient, pour la plupart, munis d'un hébergement de type tente ou caravane et la notion de « vacances accessibles au plus grand nombre » suffisait à elle seule.

Puis la sur-fréquentation en haute saison et le sous-équipement ont détérioré l'image du camping. **Depuis une vingtaine d'années les propriétaires ont beaucoup investi** et leurs terrains de camping sont remarquablement bien équipés.

Aujourd'hui, le camping-caravaning est devenu « **l'Hôtellerie de Plein Air** ». Un changement important qui traduit les immenses capacités d'adaptation dont ont fait preuve les professionnels en anticipant les besoins des clientèles.

A la mer, à la montagne, à la campagne ou même en ville, sous tente, en caravane, camping-car, résidence mobile ou chalet, le camping propose désormais une **offre diversifiée et de grande qualité** qui lui permet de répondre à toutes les demandes et à tous les budgets. Il devient ainsi le **premier hébergement commercialisé en France**.

La diversité des sites en France permet aux campeurs de choisir parmi **8 662 établissements**. La France est :

- n° 1 en Europe en matière d'offre (elle représente 37 % des campings européens) et de clientèle accueillie en Hôtellerie de Plein Air,
- n° 2 au monde après les USA pour des vacances « farniente » ou actives.

Tout en évoluant vers des formes d'hébergements plus confortables, l'Hôtellerie de Plein Air a su défendre un positionnement spécifique : des **localisations souvent imbattables préservant l'environnement et l'intégration paysagère** avec davantage de place, sans constructions à étages et de nombreux espaces réservés aux loisirs.

Les adeptes du camping choisissent ce type d'hébergement par goût du plein air, pour la convivialité ainsi que pour l'éventail des prestations qui leur sont proposées (piscines, tennis, mini-golf, canoë, gymnastique, spectacles, animations, mini-clubs,...). Ces prestations sont appelées à s'enrichir et à se diversifier continuellement car l'avenir de l'Hôtellerie de Plein Air passe, entre autres, par le développement de nouveaux produits touristiques.

Depuis une petite dizaine d'années l'accent est mis sur la **reconnaissance qualitative de l'offre** avec la mise en place de **labels qualité** et la **création de chaînes de camping**. Le label national Camping Qualité (1011 établissements en 2009), labels environnementaux comme La Clef verte (257 campings en 2010), chaînes de campings à thèmes (Les pieds dans l'eau, Sites & Paysages de France, Les Castels, etc.), haut de gamme (Sunélia, Yelloh! Village), etc.

## 2 – L'offre en France\*

\*Source L'OT n°244 – Avril 2010.

- ☑ **937 509 emplacements** (établissements de 1 à 4 étoiles et PRL).
- ☑ **8 662 établissements** classés de 1 à 4 étoiles et PRL.
- ☑ Nombre moyen d'emplacements par camping : **108**.
- ☑ **2,25 étoiles** par camping en moyenne.
- ☑ **39 % des campings** sont équipés d'une **piscine**.
- ☑ Les « **petits** » campings de **moins de 100 emplacements** représentent **68 %** de l'offre.
- ☑ **Nombre moyen d'emplacements** par catégorie d'établissement :  
1\* = 55 empl.    2\* = 86 empl.    3\* = 135 empl.    4\* = 236 empl.

Depuis l'année 1994, on constate chaque année une légère **baisse du nombre de terrains** avec parallèlement **une hausse progressive du nombre d'emplacements**. Avec 9 321 terrains en 1994, l'hexagone a perdu 696 terrains de campings en 15 ans.

Cette baisse s'effectue au profit d'une **évolution qualitative de l'offre** : moins d'établissements de 1 et 2 étoiles et toujours plus de 3 et 4 étoiles.

### a – L'évolution de l'offre de 2000 à 2010\*

\*Source L'OT n°244 – Avril 2010.

#### Le nombre d'établissements

1\* est passé de 1 595 à 1 402 = ↘ 12,1 %  
2\* est passé de 4 231 à 3 736 = ↘ 11,7 %  
3\* est passé de 2 191 à 2 479 = ↗ 13,1 %  
4\* est passé de 683 à 795 = ↗ 16,4 %

#### Le nombre d'emplacements

1\* est passé de 88 857 à 77 402 = ↘ 12,9 %  
2\* est passé de 371 904 à 335 387 = ↘ 13,7 %  
3\* est passé de 303 318 à 320 900 = ↗ 10,6 %  
4\* est passé de 156 746 à 187 837 = ↗ 19,8 %

L'amélioration qualitative s'observe à travers l'évolution des équipements des terrains en terme **d'hébergement locatif** (voir § [d – Le locatif](#)) et **d'équipements de loisirs** (voir § [e – Les équipements de loisirs](#)).

### b – La superficie

\*Source L'OT n°294 – Avril 2010.

La **superficie totale** des campings en France est de 20 846 hectares en **2010** avec une superficie moyenne de 2,4 ha par camping.

- ☑ **Superficie moyenne** des terrains **par catégorie** en 2010 :

1\* = 1,2 ha    2\* = 1,8 ha    3\* = 3 ha    4\* = 5,3 ha

On constate que plus le camping est « étoilé » plus il est grand !

### c – La répartition entre les différents modes de gestion\*

\*Source L'OT n°294 – Avril 2010.

En 2010, **68 % des établissements sont gérés par des entreprises commerciales privées** contre 27 % par des collectivités locales (municipalités, intercommunalités, etc.). Les 5 % restants appartiennent à des associations. Ce phénomène amorcé il y a vingt cinq ans n'a pas cessé de s'accroître : le rapport était de 54 % pour les gestions privées et 39 % pour les collectivités dans les années 1990.

Les collectivités territoriales ont de plus en plus tendance à confier la gestion de leurs établissements à des gestionnaires privés via les DSP (Délégations de Service Public). **Entre 2007 et 2010, le nombre de DSP est passé de 167 établissements à 305, soit 83 % d'augmentation.**

### d – Le locatif\*

\*Source L'OT n°294 – Avril 2010.

Au niveau national, le parc de **résidences-mobiles** serait de l'ordre 270 000 et occuperait **28 % des emplacements** de camping (un peu moins d'un emplacement sur trois) en 2010. On estime également que **20 à 30 % de ce parc appartiendrait à des particuliers** dans des campings résidentiels (entre 54 et 81 000 mobile-homes).

Les **Habitations Légères de Loisirs** (HLL) ou chalets représenteraient, selon les constructeurs, 10 à 15 % de l'offre locative des campings en France.

Répartition des hébergements locatifs par étoiles :

Catégorie	Résidences-mobiles	Bungalows de toile	Chalets	Caravanes locatives
*	2 %	2 %	3 %	9 %
**	15 %	17 %	18 %	<b>49 %</b>
***	41 %	<b>57 %</b>	<b>42 %</b>	33 %
****	<b>42 %</b>	22 %	31 %	8 %

Sur 100 résidences-mobiles installées dans les campings, 83 le sont dans des 3 et 4 étoiles. **Plus un établissement monte en gamme plus il dispose de locatif** et a également les moyens financiers de renouveler son parc.

Les **chaînes de campings et les groupes de campings** (qui représentent 29 % des emplacements 3 et 4 étoiles français) concentrent à eux seuls 68 500 résidences-mobiles, soit environ 25 % du parc locatif.

### e – Les équipements de loisirs (voir en page 9 : l'HPA en Languedoc-Roussillon)

### 3 – Préserver l'environnement\*

\*Extrait dossier de presse réalisé par le cabinet Communication et Institutions à Paris pour la FNHPA – Janvier 2007.

Pleinement consciente que son développement ne pourra se faire qu'en harmonie avec un environnement préservé, l'hôtellerie de plein air s'attache à améliorer à la fois l'esthétique des hébergements locatifs et leur intégration paysagère.

Au sein des exploitations, la tendance est à la proximité et l'harmonie avec la nature. Des investissements importants permettent de réelles avancées, comme la création d'îlots d'emplacements sans voitures, l'espacement des résidences mobiles et d'habitations légères de loisirs entre elles au-delà des exigences normatives, ou le développement de la végétation pour intégrer les habitats locatifs dans le paysage, quelle que soit la saison (haies structurantes, plantes grimpantes, taillis, arbres et arbustes, ...).

En 2006, cette préoccupation environnementale a été fortement relayée par la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA), en partenariat avec les pouvoirs publics et des associations d'élus.

#### a – Des campings mieux intégrés dans leur paysage

Principale innovation : la publication d'une Charte nationale pour la qualité paysagère des campings en janvier 2007.

La charte paysagère est une liste d'engagements pris en 2006 par les exploitants de campings aménagés classés, sous l'égide de la FNHPA, en vue de mieux intégrer la dimension paysagère et environnementale du camping.

Elle est organisée autour d'un certain nombre d'objectifs :

- ✚ intégrer l'établissement à son site naturel et culturel,
- ✚ minimiser l'impact des équipements durs et des aménagements,
- ✚ promouvoir un agencement raisonné des emplacements,
- ✚ garantir la légèreté et la souplesse des installations et des matériels,
- ✚ adopter une gestion éco-responsable.

Chacun de ces objectifs est décliné en préconisations concrètes.

Ces engagements portent sur la création de tout nouvel établissement mais également sur la mise à niveau progressive des terrains existants. Le **Guide de préconisations paysagères** illustre les principes de la Charte par des propositions et suggestions concrètes pour les professionnels de l'hôtellerie de plein air.

Avec ces deux documents, les exploitants disposent d'un guide pratique pour améliorer leurs pratiques ainsi qu'une base de dialogue avec les élus de leur commune.

## **b – Des matériels mieux recyclés**

En mai 2006, une **Convention nationale organisant une filière de recyclage des résidences mobiles** a été signée par l'ensemble des professionnels du secteur de l'hôtellerie de plein air.

L'objectif est de s'apprêter à renouveler des matériels dans des quantités et à un rythme de plus en plus important au fil des années à venir. D'une centaine de résidences mobiles en 2007, cette Convention prévoit la déconstruction et le recyclage de 1000 résidences mobiles en 2009, 10000 en 2015 et 20000 en 2020.

## **c – Des initiatives en partenariat avec les élus locaux**

La "Charte paysagère" et la "Convention recyclage" sont deux initiatives qui ont été suivies et encouragées par les associations d'élus locaux. Un partenariat d'échanges et de dialogue qui s'est traduit par la signature d'un protocole d'accord, le 9 juin dernier à Royan, avec trois associations d'élus locaux.

Intitulé "Concilier environnement et développement touristique local", ce texte encourage une pratique équilibrée et durable du camping. Il a été signé avec les présidents de trois associations de maires : M. Yvon Bonnot, président de l'Association Nationale des élus du littoral, M. Didier Borotra, président de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques et M. Gilbert Blanc-Tailleur, président de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne.

Placée sous l'égide de M. Léon Bertrand, ministre délégué au tourisme, cette démarche associe, aux côtés des exploitants de terrains et des consommateurs, toute la filière de l'hôtellerie de plein air. Elle s'appuie notamment sur les outils existants ; la Charte d'insertion paysagère et la Convention visant à organiser une filière de recyclage des résidences mobiles hors d'usage.

Au-delà de ces objectifs concrets, dont la réalisation sera évaluée avec l'ensemble des signataires au minimum tous les deux ans, l'accord de Royan encourage les initiatives innovantes (éco-conception des matériels, hébergements adaptés aux particularismes régionaux, ...) et exprime la nécessité d'un plus grand dialogue, au niveau local, pour la résolution d'éventuels problèmes d'aménagement.

## 4 – L'hôtellerie de plein-air en Languedoc-Roussillon

Plus d'infos sur notre plaquette "Les chiffres du camping" ci-jointe ou à télécharger sur : [www.campinglanguedocroussillon.com](http://www.campinglanguedocroussillon.com) ⇨ Point presse

### a – Capacité d'accueil 2010\*

\*Source L'OT n°294 – Avril 2010.

Le Languedoc-Roussillon est la **1<sup>ère</sup>** région de France en nombre d'emplacements (175 205) et la **3<sup>ème</sup>** région de France en nombre de terrains de camping (780) après Rhône-Alpes (899) et la Bretagne (808). Avec une moyenne de 150 emplacements par camping (soit 12 % des emplacements français), le Languedoc-Roussillon dépasse largement la moyenne nationale (108 emplacements par camping).

### b – Superficie

\*Source L'OT n°294 – Avril 2010.

Les campings du Languedoc-Roussillon représentent une superficie de **2 288 ha** qui sont de véritables espaces naturels protégés non bâtis.

### c – Fréquentation HPA 2009 en Languedoc-Roussillon\*

\*source Observatoire Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon ([http://www.sunfrance.com/acces\\_professionnels/observatoire](http://www.sunfrance.com/acces_professionnels/observatoire))

Avec **près de 18 millions de nuitées**, les campings de la région affichent une progression de + 5 % par rapport à 2008 (soit + 853 000 nuitées).

**73 %** des nuitées ont été enregistrées dans **les établissements 3\* et 4\***.

**74 %** des nuitées ont été enregistrées sur le **littoral**.

Les nuitées de la **clientèle française** ont progressé de + 8,4 % à l'inverse des nuitées étrangères qui affichent un recul de - 2 % (excepté pour les clientèles allemande, belge et suisse) :

- Durée moyenne de séjour des français : 6,8 nuitées (7,1 nuitées en 2008).
- Durée moyenne de séjour des étrangers : 7,4 nuitées (7,6 nuitées en 2008).
- Progression de 0,8 point du taux d'occupation 41,3% contre 40,5% en 2008.

Les **campings 1\* et 2\*** enregistrent une hausse de + 13 % et les campings 3\* et 4\* une progression de + 2,3 %. La progression s'observe aussi bien sur les emplacements nus (+ 2,2 %) que sur le locatif (+ 8,6 %).

Les nuitées des **campings du littoral** affichent la plus belle progression avec + 5,9 % suivies par les nuitées réalisés dans les **zones rurales** (+ 3,7 %). Seuls les campings situés dans les **zones urbaines** observent un léger retrait avec - 1 % de nuitées de par rapport à 2008.

**A noter également concernant la saison 2009 :**

☑ La progression des réservations de dernière minute.

☑ Les campings **proposant des activités culturelles et de loisirs ont connu les plus fortes.**

**d – Exemples de tarifs pratiqués en région**

Enquête FHPA LR sur les tarifs (mise à jour 04/2010)

**Moyennes** de prix forfaitaires en **emplacement standard** (électricité comprise) **par jour** suivant la catégorie :

	<b>Arrière-pays</b>		<b>Littoral</b>	
	<b>2 personnes</b>	<b>4 personnes</b>	<b>2 personnes</b>	<b>4 personnes</b>
1 étoile	15 €	22 €	27 €	33 €
2 étoiles	19 €	28 €	28 €	36 €
3 étoiles	22 €	32 €	33 €	46 €
4 étoiles	32 €	49 €	41 €	56 €

	<b>Arrière-pays</b>		<b>Littoral</b>	
	<b>2 personnes</b>	<b>4 personnes</b>	<b>2 personnes</b>	<b>4 personnes</b>
1 étoile	14 €	23 €	17 €	23 €
2 étoiles	15 €	23 €	17 €	24 €
3 étoiles	17 €	25 €	18 €	26 €
4 étoiles	17 €	25 €	20 €	30 €

**Moyennes** de prix forfaitaires **par semaine en location** par catégorie suivant le type d'hébergement :

	<b>Arrière-pays</b>		<b>Littoral</b>	
	<b>HLL* 6 personnes</b>	<b>RM* 6 personnes</b>	<b>HLL* 6 personnes</b>	<b>RM* 6 personnes</b>
1 étoile	-	474 €	-	688 €
2 étoiles	543 €	591 €	769 €	704 €
3 étoiles	621 €	634 €	837 €	854 €
4 étoiles	837 €	843 €	1066 €	1063 €

\*HLL : habitation légère de loisirs – RM : Résidence-mobile

	<b>Arrière-pays</b>		<b>Littoral</b>	
	<b>HLL* 6 personnes</b>	<b>RM* 6 personnes</b>	<b>HLL* 6 personnes</b>	<b>RM* 6 personnes</b>
1 étoile	312 €	303 €	-	288 €
2 étoiles	324 €	336 €	262 €	302 €
3 étoiles	349 €	355 €	326 €	315 €
4 étoiles	362 €	394 €	331 €	321 €

\*HLL : habitation légère de loisirs – RM : Résidence-mobile

## e – Les équipements de loisirs\*

\*Source L'OT n°294 – Avril 2010.

### 3401 piscines en France

39 % des campings sont équipés d'au moins 1 piscine, soit une ↗ de 82 % en 20 ans.

Plus de 85 % des 4\* et 62 % des 3\* sont équipés.

16 départements affichent un taux d'équipement dépassant 50 % **dont le Gard 63 %, les Pyrénées-Orientales 57 % et l'Hérault 56 % pour la région Languedoc-Roussillon.**

☑ Le nombre de **piscines couvertes** ne cesse de progresser : 441 en 2010 (324 en 2007). Les 5 premiers départements français sont : la Vendée 22 %, les Landes 13 %, la Loire-Atlantique 12 %, le Calvados 11 % et l'Ille-et-Vilaine 10 %.

☑ 9 % des terrains sont équipés de **toboggans aquatiques** (785 campings) : un taux qui ne cesse de progresser car privilégié par une certaine clientèle. Le département de l'Hérault est le 2<sup>ème</sup> département le mieux équipé avec 22 % de campings après la Vendée (31 %).

### 3053 restaurants...

35,5 % des campings ont un restaurant ou proposent un service de plats à emporter. Ce sont en majorité les 4\* à 74,7 % qui sont équipés.

**Le Languedoc-Roussillon est la 3<sup>e</sup> région de France avec 50,3 % de restaurants dans ses campings** après la Corse (68,3 %) et la région PACA (51,8 %).

### 369 centres équestres

Et/ou animations autour du cheval.

### 2041 terrains de tennis

24 % des campings en France sont équipés (↘ de 6,5 % depuis 2005).

**Le Languedoc-Roussillon est dans la moyenne nationale avec 24% de campings équipés.**

### 1039 mini-golfs

12 % des campings proposent un mini-golf. Ce chiffre est en légère baisse depuis 2007 (28 mini-golfs en moins).

**Jacuzzi** : 3,5 % des campings sont équipés (316 établissements) soit une ↗ de 90 % entre 2007 et 2010.

**Saunas** : 260 campings équipés (soit 3 %).

**Hammams** : 85 campings.

### Bar - Epicerie - Discothèque

☑ 41 % des campings ont une **épicerie** ou un point de ravitaillement, en ↘ de 5,5 % depuis 2007.

☑ 41 % des campings équipés d'un **bar** (↗ de 6,5 % depuis 2007).

☑ 4 % des campings sont équipés d'une **discothèque**, (↘ de 32 % depuis 2007).

## 5 - Représentation de l'Hôtellerie de Plein Air

### a – La Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air

**Adresse** 105 rue La Fayette  
75010 Paris  
☎ 01 48 78 13 77  
📠 01 42 85 41 39  
Internet : [www.fnhpa-pro.fr](http://www.fnhpa-pro.fr)  
E-mail : [fnhpa@club-internet.fr](mailto:fnhpa@club-internet.fr)

---

**Président** Guylhem FERAUD

---

**Couverture nationale** 19 régions représentées  
64 départements représentés

---

**Composition** Aires naturelles de camping  
Campings de tourisme et loisirs 1, 2, 3 et 4 étoiles  
Parcs Résidentiels de Loisirs

---

**Missions** **Représenter** le secteur auprès des pouvoirs publics et des organismes touristiques.  
**Défendre** les professionnels du secteur dans leurs litiges.  
**Développer** la profession dans son ensemble avec notamment l'organisation du Congrès National.  
**Informier** et **former** les gestionnaires de campings.

---

**Représentation**

- ▶ Conseil National du Tourisme
- ▶ Observatoire National du Tourisme
- ▶ Commission Nationale de Classement des Campings
- ▶ Commission des Comptes du Tourisme
- ▶ Agence Nationale des Chèques Vacances
- ▶ Conseil Supérieur de la Météorologie Nationale
- ▶ INFATH (organisme de formation)
- ▶ Agence Française de l'Ingénierie Touristique
- ▶ Fédération Européenne de l'Hôtellerie de Plein Air

---

## **b – La Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon**

### Secrétariat

BP 21 - 30220 AIGUES-MORTES  
☎ 04 66 35 99 99 📠 04 66 35 99 90  
Site internet : [www.campinglanguedocroussillon.com](http://www.campinglanguedocroussillon.com)  
E-mail : [contact@campinglanguedocroussillon.com](mailto:contact@campinglanguedocroussillon.com)

---

### Président

**Jean-Marc BARDOU**  
Camping LA NOUVELLE FLORIDE - 34340 MARSEILLAN

---

### Vice-Président régional délégué

**Bernard SAUVAIRE**  
Camping LA PETITE CAMARGUE - 30220 AIGUES-MORTES

---

### Vice-Présidents départementaux

Pour l'Aude : **Jean-François LECLERC**  
Camping LE DOMAINE D'ARNAUTEILLE - 11250 MONTCLAR

Pour le Gard : **Bernard SAUVAIRE**  
Camping LA PETITE CAMARGUE - 30220 AIGUES-MORTES

Pour l'Hérault : **Jean PIOCH**  
Camping PLEINE MER - 34450 VIAS

Pour la Lozère : **Jean-Paul GELY**  
Camping LE CAPELAN - 48150 MEYRUEIS

Pour les Pyrénées-Orientales : **Jean-François BEY**  
Camping LES GALETS - 66700 ARGELES SUR MER

---

### Secrétaire Général

**Laurent MARCOUX**  
Camping L'ETOILE D'OR - 66700 ARGELES SUR MER

---

### Trésorier

**Frédéric JULLIAND**  
Camping DE L'ESPIQUETTE - 30240 LE GRAU DU ROI

---

### Couverture

**Régionale : 5 départements, soit 448 campings adhérents.**

---

### Missions

- ▶ **Représenter** le secteur auprès des pouvoirs publics et des organismes touristiques.
  - ▶ **Défendre** les professionnels du secteur dans leurs litiges.
  - ▶ **Développer** la profession dans son ensemble avec notamment l'organisation annuelle à Montpellier du SETT (Salon des Équipements et Techniques du Tourisme) et du Congrès des Professionnels du Tourisme et du Plein Air.
- 

### Représentation auprès de :

- ▶ Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air
  - ▶ MEDEF
  - ▶ Comité Régional du Tourisme
  - ▶ Comités Départementaux du Tourisme
  - ▶ Comité Départemental de la Consommation
  - ▶ CRIT LR
-

## **c – Historique de la FHPALR**

### **1950**

Lorsque les premiers terrains de campings s'installent, il n'existe pratiquement aucune réglementation, au point qu'aux environs de 1950, le préfet de l'Hérault publie un petit opuscule qui groupe quelques textes imprécis.

### **1954**

Un arrêté préfectoral crée un Comité Départemental des Colonies de Vacances et du Camping dans l'Hérault.

### **1958**

M. de Brunélis et M. Bessil créent « l'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings Aménagés de l'Hérault ». Cette association compte 20 adhérents.

### **1960**

Les confrères du Gard rejoignent l'Association qui devient « l'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings aménagés de l'Hérault et du Gard ».

### **1965**

Les propriétaires des Pyrénées-Orientales se regroupent en Syndicat des Campings-Caravanings du Roussillon.

### **1970**

L'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings de l'Hérault et du Gard se transforme en Syndicat afin d'adhérer à la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air.

### **1977**

Création d'un syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air en Lozère.

### **1979**

Création du Syndicat du Camping-Caravaning de l'Aude.

### **1985**

Le syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air de la Lozère rejoint la Fédération Languedocienne de l'Hôtellerie de Plein Air et devient la Fédération Languedoc-Lozère de l'Hôtellerie de Plein Air.

### **1986**

L'Aude rejoint la Fédération Languedoc-Lozère.

### **1988**

La Fédération prend une envergure régionale avec l'adhésion des Pyrénées-Orientales, et devient la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon, faisant d'elle l'unique organisme professionnel de cette région. Elle regroupe actuellement 448 campings.